

Le 10 octobre 2000

COMMUNIQUE

La situation arrêtée au 6 octobre 2000 fait apparaître l'incidence de la réévaluation trimestrielle des réserves de change, effectuée le 30 septembre sur la base des cours de change et des prix des titres constatés sur les marchés le 29 septembre, conformément aux modalités retenues dans le cadre de l'Eurosystème.

Les avoirs en or ont été réévalués au prix de 10.054,18 euros le kilogramme d'or fin, contre 9.728,33 euros le 30 juin 2000. Il en est résulté une plus-value de 986 millions d'euros, constatée au poste « Avoirs en or » de la situation.

La réévaluation des avoirs et engagements en devises, effectuée, pour ce qui concerne les avoirs et engagements en dollars, au cours de 0,8765 dollar pour 1 euro, contre 0,9556 dollar pour 1 euro à fin juin, a dégagé une plus-value nette de 3.423 millions d'euros, constatée pour l'essentiel au poste « Avoirs en devises », à l'actif de la situation.

Les avoirs et engagements libellés en droits de tirage spéciaux ont été réévalués au cours de 0,6764 DTS pour 1 euro, contre 0,7155 DTS pour 1 euro à fin juin. Il en est résulté une plus-value nette de 174 millions d'euros, retracée dans les variations des postes « Relations avec le Fonds Monétaire International », à l'actif de la situation, et « Compte spécial du Trésor Public - Contrepartie des allocations de droits de tirage spéciaux », au passif.

La contrepartie de ces mouvements, soit 4.583 millions d'euros, a été portée au poste « Comptes de réévaluation », au passif de la situation.

Les titres libellés en devises acquis dans le cadre de la gestion des réserves de change ont, par ailleurs, été réévalués sur la base de leurs prix de marché. Cette réévaluation a dégagé une plus-value nette de 17 millions d'euros, constatée au poste « Avoirs en devises ». A hauteur de 7 millions d'euros, la contrepartie de cette plus-value a été enregistrée en augmentation du poste « Comptes de réévaluation » du passif, qui a donc, au total, progressé de 4.590 millions d'euros. Pour le reste, soit 10 millions d'euros, la contrepartie de la plus-value nette sur titres en devises a été portée en diminution du poste « Comptes de réévaluation » de l'actif.

Les variations de certains des postes de la situation mentionnés ci-dessus diffèrent des chiffres indiqués dans le présent communiqué en raison de l'incidence des autres opérations de la semaine.